



À VOIR SUR VOTRE CHEMIN

Le village de **Néron**, mentionné dans une charte dès le VIII^{ème} siècle, s'étend tout au long du petit cours d'eau, le Néron, qui prend naissance sur le territoire (nom d'origine grecque signifiant source, torrent). Une promenade sur la sente des lavoirs, le long du ruisseau, permet de découvrir le village au travers des cultures et des haies.

L'église Saint-Léger des XI^{ème} et XII^{ème} siècles est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Elle présente un ensemble architectural intéressant : nef latérale originale, mobilier intérieur...

La **ferme au Colombier**, accolée à l'église est le témoin de l'existence d'une seigneurie importante. Colombier, tour médiévale, granges et bergerie constituent un ensemble harmonieux. Converti à l'agriculture biologique depuis 1978, le domaine ouvre au public la boutique, la salle de réception et une chambre d'hôtes.

Dans la vallée du Néron, le centre d'équitation «**Le Shetland**» propose à chacun initiation, perfectionnement, randonnées... Une crêperie est également ouverte au public les week-ends.



ACCÈS

RN 154 Dreux / Chartres, D 26 vers Ormoy puis D 136 vers Néron
Ligne SNCF Paris-Montparnasse / Le Mans, gare à Maintenon (7 km)



HÉBERGEMENT / RESTAURATION



Meublés de tourisme et chambres d'hôtes à Néron, Nogent-le-Roi et Maintenon
Restaurants à Nogent-le-Roi et Maintenon
Ravitaillement à Néron, Nogent-le-Roi et Maintenon



CHARTRE DU RANDONNEUR

- Ne pas s'écarter des chemins balisés
- En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
- Respecter la nature et la propriété privée
- Ne pas abandonner ses détritiques
- Eviter de fréquenter les circuits en période de chasse
- En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
- Prendre garde aux vipères
- Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
- Tenir les chiens en laisse

Balisage	GR® itinéraires de Grande Randonnée	GRP® itinéraires de Grande Randonnée de Pays	PR itinéraires de promenade et de randonnée
Continuité de direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

INFORMATIONS

Circuit agréé par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre d'Eure-et-Loir et balisé en jaune.

Comité Départemental du Tourisme

02 37 84 01 00

www.tourisme28.com

infos@tourisme28.com

Syndicat d'Initiative de Nogent-le-Roi

02 37 51 46 76

si.nogent-le-roi@wanadoo.fr

NÉRON
Vallée du Néron



Eure & Loir
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME

La vallée de Néron



à 1h de Paris
(8,5 km - 2h45)

Néron

La vallée de Néron

8,5 km – 2h45



Départ : Parking à proximité de l'église et de la mairie.

Monter la rue d'Ormoy. À la sortie du village, après le cimetière, prendre le chemin à droite et filer tout droit jusqu'aux bois.

2 km : Après les bois, tourner à droite en direction de Vacheresses-les-Basses.

3,1 km : Dans la descente, prendre le chemin à gauche qui monte légèrement. En haut, prendre la route à droite et tourner dans le premier chemin à gauche. Le suivre jusqu'à un virage en épingle, à droite. Descendre entre les clôtures. Rejoindre la Grande Rue en bas. Tourner à droite, puis à gauche dans la rue de Bourray. Plus loin, tourner à droite dans la rue du Manoir (rivière à droite) et suivre sur la gauche la rue de la Mairie en sens interdit jusqu'à l'ancienne chapelle. Emprunter la sente qui monte. La suivre à travers champs.

5 km : On débouche sur un chemin. Le prendre à droite et continuer jusqu'à la route. La suivre en face sur 100 m. Prendre le chemin sur la gauche à travers champs. Arriver au bosquet, tourner à droite et rejoindre la route.

7,3 km : Arrivée dans le village. Suivre la route à gauche sur 100 m et, 30 m avant une petite maison en toit de chaume, prendre la sente entre la clôture et la haie. Tourner à gauche au bout, traverser le pont et filer tout droit. À la route, tourner à gauche jusqu'au carrefour, puis à droite. À 150 m, prendre la sente qui monte à gauche jusqu'à la route d'Ormoy. Tourner à gauche et laisser « La ferme au Colombier » sur votre gauche.

8,5 km : Arrivée.